

# PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE

## DIRECTION DE MULHOUSE

version du 06/05/2020

### I- Mesures spécifiques aux services de surveillance

La direction de Mulhouse, frontalière de l'Allemagne et de la Suisse comprend 6 unités de surveillance dans le département du Haut Rhin, essentiellement implantées en frontière suisse :

- Saint Louis Autoroute BSE, PPA autoroutier majeur (A35) entre Bâle et Saint Louis,
- Trois Frontières BSE : PPA routier Lysbuchel entre Bâle et Saint Louis,
- Saint Louis Bâle Gares BSE : unité ferroviaire implantée sur le PPA Gare de Bâle
- Bâle Mulhouse Aéroport BSE : unité implantée dans l'Euroairport,
- Werentzhouse BSI : unité mobile implantée dans la partie rurale de la frontière franco suisse,
- Mulhouse BSI : unité mobile intervenant sur les grands axes du département (A36, D83, A35) et sur le PPA routier franco allemand de Chalampé, assurant la gestion du PPF de Colmar Houssen.

Avec 4 PPA à tenir (dont 3 ouverts) la direction de Mulhouse est fortement mobilisée depuis le début de la crise sanitaire sur la frontière pour faire appliquer les restrictions de circulation.

Dans le contexte de la reprise d'activité, cette mission reste prioritaire.

Les unités réengageront leur action sur les secteurs suivants :

- contrôle aux frontières sous l'angle de la lutte antiterroriste, sur le flux entrant sur le territoire,
- contrôle du fret express et postal, dans les locaux des opérateurs et à la circulation pour le fret postal camionné ;
- reprise de la LCF sur tous les sites et sur les grands axes, avec priorité donnée au contrôle des poids lourds, au traitement des hits LAPI et demandes d'intervention DOD ;
- reprise de la coordination entre unités mobiles et avec la Franche Comté pour la planification de services au péage de Fontaine.

Les unités devront respecter rigoureusement les consignes de protection sanitaire énoncées dans les annexes au présent plan. Pour l'établissement des cotes de service, les CSDS veilleront à constituer des équipes de travail stables pour éviter la multiplication des contacts entre agents, et prévoiront les horaires des vacations de manière à éviter le croisement des escouades.

#### BMA BSE

<b>Contexte local</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Unité implantée dans l'aéroport de Bâle Mulhouse, ouvert au public de 05h à 24 h.</li><li>- Effectif de 27 agents</li><li>- Uniquement une mission douanière sur cet aéroport, la mission garde frontière étant assurée par la PAF.</li></ul>
<b>Prérequis</b>	La reprise des vols (aujourd'hui inexistant) et des flux de passagers est déterminante pour l'activité du service.
<b>Missions</b>	<b>Maintenues :</b> participation aux plans préfectoraux de gestion de crise sur l'aéroport (présence obligatoire pendant les horaires d'ouverture au

	public) <b>Reprises au 11 mai :</b> - contrôles sur le fret express DHL (périodicité 2 fois par semaine) - LCF sous réserve de reprise du trafic aérien, attention particulière à porter aux hits PNR
<b>Mode d'exercice des missions</b>	- mode présentiel avec un recours à un nombre minimal d'agents - présence quotidienne de l'encadrement

### Saint Louis Autoroute BSE

<b>Contexte local</b>	Grande unité de 37 agents, SLA BSE est implantée en frontière franco suisse sur l'autoroute A35, sur la plateforme douanière, à proximité immédiate de l'agglomération bâloise. Le flux de véhicules est partagé en deux points de contrôle : - camions : passage par les aubettes commerciales tenues par les agents de SLA BSE - véhicules légers : passage par les aubettes autoroutières. L'unité tient un PPA majeur sur ce point, avec un flux routier intense générant en temps normal des difficultés de circulation en raison de l'inadaptation des infrastructures à la densité du trafic. Le déconfinement ayant commencé côté Suisse depuis début mai (réouverture des commerces), le flux de frontaliers s'accroît régulièrement.
<b>Missions</b>	<b>Maintenues :</b> - tenue des aubettes commerciales : mission priorité 1 - tenue du PPA H24 (crise sanitaire et lutte anti terroriste), sens Suisse France : mission priorité 2 (partage de la charge de travail PPA avec WZ et MLH BSI) <b>Reprises au 11 mai :</b> - Contrôle du fret express camionné : priorité 3 - Reprise de la Lutte Contre la Fraude douanière : priorité 4
<b>Mode d'exercice des missions</b>	- mode présentiel avec un recours à un nombre minimal d'agents. - présence quotidienne de l'encadrement

### Trois Frontières BSE

<b>Contexte local</b>	Unité de 16 agents implantée sur le point de Lysbuchel sur une artère principale en agglomération (Saint Louis / Bâle). Ce point est constitutif d'un PPA avec un important flux de véhicules et piétons. L'unité se déploie également sur les grands axes (A35, A36, D83), elle est dotée de 4 véhicules.
<b>Missions</b>	Maintenues : - tenue du PPA (crise sanitaire et lutte anti terroriste), sens Suisse France : mission priorité 1

	Reprises au 11 mai : - contrôle du fret express camionné (1 fois par semaine) : priorité 2 - LCF douanière : priorité 3, sous réserve d'agents disponibles, y compris en contrôle dynamique sur les grands axes du département (A36, D83, A35)
<b>Mode d'exercice des missions</b>	- mode présentiel avec un recours à un nombre minimal d'agents. - présence quotidienne de l'encadrement

### Werentzhouse BSI

<b>Contexte local</b>	Unité de 16 agents implantée dans la partie rurale de la frontière avec la Suisse. Dotée de 4 véhicules l'unité se déploie également sur les grands axes du département.
<b>Missions</b>	<b>Maintenues :</b> - participation à la tenue du PPA de SLA (crise sanitaire), sens Suisse France : mission priorité 1 <b>Reprises au 11 mai :</b> - contrôle du fret postal en centre de tri (1 à 2 fois par semaine): priorité 2 - LCF douanière : priorité 3, sous réserve d'agents disponibles, y compris en contrôle dynamique grands axes du département (A36, D83, A35)
<b>Mode d'exercice des missions</b>	- mode présentiel avec un recours à un nombre minimal d'agents. - présence quotidienne de l'encadrement

### SLBG BSE

<b>Contexte local</b>	Unité ferroviaire de 21 agents implantée dans les locaux de la gare de Bâle, en Suisse. Le point est constitutif d'un PPA. L'unité travaille en temps normal principalement en contrôle embarqué sur les lignes relevant de sa compétence.
<b>Prérequis</b>	La reprise de la circulation ferroviaire conditionne l'activité de l'unité.
<b>Missions</b>	<b>Maintenues :</b> - tenue du PPA (crise sanitaire et lutte anti terroriste), sens Suisse France : mission priorité 1 <b>Reprises au 11 mai :</b> - LCF douanière : priorité 2, sous réserve d'agents, et exclusivement à quai.
<b>Mode d'exercice des missions</b>	- mode présentiel avec un recours à un nombre minimal d'agents. - présence quotidienne de l'encadrement

<b>Mulhouse BSI</b>	
<b>Contexte local</b>	Grande unité de 36 agents, elle travaille essentiellement en contrôle dynamique sur les grands axes du département (A36, D83, A35). Dotée de 7 véhicules, d'1 EMC et de 4 effectifs motards.
<b>Missions</b>	<p><b>Maintenues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participation à la tenue du PPA de SLA (crise sanitaire), sens Suisse France : mission priorité 1</li> <li>- tenue du PPF de Colmar : priorité 1</li> </ul> <p><b>Reprises au 11 mai :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- LCF douanière : priorité 2, sous réserve d'agents disponibles, en contrôle dynamique grands axes du département (A36, D83, A35)</li> <li>- contrôle du fret express GLS et fret postal à Colmar priorité 3</li> </ul>
<b>Mode d'exercice des missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mode présentiel avec un recours à un nombre minimal d'agents. Les spécialistes seront intégrés aux missions, dans leur spécialité ou en tant que piétons.</li> <li>- présence quotidienne de l'encadrement.</li> </ul>

## II- Mesures spécifiques aux services en opérations commerciales et en viticulture

### - services OP CO - CI

Depuis le début de la crise covid, les bureaux de douane ont continué à fonctionner en maintenant l'ensemble des missions, avec un recours maximisé au télétravail, et un présentiel en roulement dans les services. Dans les deux bureaux de douane de la direction, les missions vont donc continuer à être assurées sur un mode présentiel avec une volumétrie plus importante du fait de la reprise progressive de l'activité économique.

### - viticulture

Sur instruction de la direction générale, le service de la viticulture a été fermé avec les missions essentielles assurées en télétravail. Dans le cadre du déconfinement, le service reprend une activité en présentiel limité, sans pour autant à ce stade être ouvert au public. Le PRA fera l'objet d'une mise à jour pour réaliser les missions liées à la campagne des vendanges.

<b>Bureau de Saint Louis Autoroute</b>	
<b>Contexte local</b>	<p>Bureau de douane BCNJ à fort trafic sur la frontière suisse, avec un effectif de 33 agents.</p> <p>Implanté sur la frontière entre Saint Louis (FR) et Bâle (CH), ce bureau draine un trafic routier intense (700 000 déclarations en douane par an) et gère également l'activité de fret de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Il est intégralement dédié à l'activité dédouanement.</p> <p>4 contrôleurs stagiaires sont actuellement en fonction dans le service, avec présentiel minimal nécessaire pour acquérir le savoir faire professionnel.</p>
<b>Prérequis</b>	Reprise de l'activité économique et des échanges transfrontaliers, réduits de 40 % pendant le confinement.
<b>Missions</b>	Le service a fonctionné en maintenant l'intégralité des missions depuis le

	<p>début de la crise covid-19. L'augmentation du présentiel permet d'accompagner les opérateurs dans le contexte de la reprise d'activité.</p> <p><b>- Accueil</b> parallèlement à l'accueil des professionnels (routiers notamment pour le traitement des EUR1, CITES...), réouverture de l'accueil pour les particuliers (dédouanement de véhicules, déménagements)</p> <p><b>- PGP</b> - traitement prioritaire des dossiers de remboursement dans une logique de soutien aux entreprises ; - traitement des demandes réglementaires des opérateurs, délivrance des autorisations, suivi des procédures, - gestion des procédures de secours, suivi de l'engagement des COD ; - correspondance avec la recette interrégionale (garanties).</p> <p><b>- Pôle contrôles</b> intensification graduée des contrôles, avec priorité donnée : - aux contrôles documentaires - aux circuits noirs, - aux contrôles relatifs aux EPI dans le contexte de crise sanitaire - vigilance accrue sur le fret express (sensibilité notamment des cas d'importation de masques au regard des normes).</p> <p>Les contrôles physiques indispensables sont programmés en concertation avec les opérateurs pour éviter les horaires d'affluence.</p> <p><b>- Correspondant RI:</b> traitement des liquidations manuelles et des moyens de paiement s'y rapportant.</p>
<p><b>Mode d'exercice des missions</b></p> <p><b>Effectif : 35</b></p> <p>Présentiel : 16 dont les CTL stagiaire.</p> <p>Agents équipés pour télétravail : 11</p>	<p>Maintien de la plage horaire réduite (08H00/12H00 et 13H30/17H30 au lieu de 07H00/12H00 et 13H00/17H30).</p> <p>Pour BMA, pas de présence douanière sur site pendant les heures d'ouverture du bureau et reprise du RTS lorsque les agents sont volontaires.</p> <p>Intégration progressive des 4 CTL stagiaires qui, par définition, ne peuvent pas télé-travailler.</p> <p>Les missions qui peuvent être télétravaillées demeurent traitées préférentiellement sur ce mode. Les agents n'assurant pas de présentiel télétravaillent lorsqu'ils ne sont pas en AEA pour motif de santé ou de garde d'enfants.</p> <p><b>- accueil des particuliers :</b> présentiel à 1 agent, rotation entre les 3 agents du service disponibles.</p> <p><b>- accueil commercial :</b> présentiel à 2 agents, en rotation entre les 5 agents du service disponibles.</p> <p><b>- CRI :</b> 1 agent</p> <p><b>- PGP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du transit avec 2 agents en présentiel , en rotation entre 4 agents disponibles.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des procédures avec 2 agents en présentiel, en rotation entre 8 agents du service disponibles.</li> <li>- <b>Pôle contrôle</b> : présentiel à 5 agents, en rotation entre les 10 agents disponibles du service.</li> <li>- Présence quotidienne de la chef de service et de son adjointe.</li> </ul>
--	---

<b>Bureau de douane de Mulhouse</b>	
<b>Contexte local</b>	Bureau de douane comprenant un effectif de 27 agents, chargé du dédouanement, de la fiscalité tabac, CI et transports.
<b>Missions</b>	<p><b>Dédouanement</b> Le service a fonctionné en maintenant l'intégralité des missions depuis le début de la crise covid-19. L'augmentation du présentiel permet d'accompagner les opérateurs dans le contexte de la reprise d'activité.</p> <p><b>-PGP/ Transit / Accueil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- traitement prioritaire des dossiers de remboursement des ressources propres dans une logique de soutien aux entreprises</li> <li>- traitement des demandes des opérateurs, délivrance des autorisations, conventionnements, suivi des procédures, régularisation des agréments accordés en urgence</li> <li>- suivi de l'engagement des COD</li> <li>- suivi de l'apurement du transit</li> <li>- accueil du public sur une plage horaire réduite</li> </ul> <p><b>- correspondance avec la recette interrégionale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- traitement des distillations et paiements correspondants</li> <li>- traitement comptable des déclarations manuelles</li> </ul> <p><b>- Pôle contrôles</b> intensification graduée des contrôles, avec priorité donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux contrôles documentaires</li> <li>- aux circuits noirs,</li> <li>- aux contrôles relatifs aux EPI dans le contexte de crise sanitaire</li> <li>- gestion des rectifications et invalidations de déclarations, procédures de secours</li> <li>- vigilance accrue sur le fret express (sensibilité des cas d'importation de masques au regard des normes).</li> </ul> <p>Les contrôles physiques indispensables sont programmés en concertation avec les opérateurs pour éviter les horaires d'affluence.</p>
	<p><b>Fiscalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Tabacs</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du réseau (bureaux mis en sommeil) et réponses aux demandes des débitants (subventions, questions réglementaires)</li> <li>- contrôle des subventions accordées en urgence</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Contributions indirectes</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- autorisations UT et dérogatoires GHA</li> <li>- traitement des dossiers de remboursement et des AED</li> <li>- suivi des DRM, distillations et gestion des alertes CIEL,</li> <li>- gestion des demandes de régularisation des EA,</li> <li>- apurement des DAE</li> <li>- notification des redressements arrivant à prescription, vérification du bon déroulement des processus contradictoires (DEE ESSOC)</li> </ul> </li> <li>- <i>Fiscalité transports</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TSVR, traitement des dossiers de remboursement TICPE taxis</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Mode d'exercice des missions</b></p> <p>- effectif : 27</p> <p>- présentiel : 11</p> <p>- agents équipés pour télétravail : 8</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le télétravail est maintenu pour toutes les missions qui le permettent.</li> <li>- Le mode présentiel demeure limité et organisé en rotation avec les agents disponibles :</li> <li>- Pôle contrôles : 3 agents en présentiel</li> <li>- PGP : 1 agent en présentiel</li> <li>- transit, accueil et taxis : 1 agent</li> <li>- recette locale, distillation, alambic : 1 agent</li> <li>- agents pour CI, tabac et CRI : 3 agents</li> <li>- présence quotidienne de l'encadrement (chef et adjoint).</li> </ul>

Service Viticulture de Colmar	
<b>Contexte local</b>	Service de 19 agents gérant le vignoble d'Alsace sur les deux départements 67 et 68.
<b>Prérequis</b>	Intensification de l'activité commerciale
<b>Missions</b>	<p>Le service demeure fermé au public, les démarches pouvant être accomplies par mail ou courrier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pôle CVI :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du parcellaire (sans contrôles) en présentiel</li> <li>- traitement des sollicitations des usagers (notamment demandes relatives au téléservice PARCEL)</li> </ul> </li> <li>- <b>Pôle gestion :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- traitement des DRM et réponses aux usagers, alertes CIEL (en télétravail)</li> <li>- mise à jour des dossiers des opérateurs (cautionnements, statuts, création des relations ROSA)</li> <li>- veille Infolégales</li> <li>- traitement des DRM dans le cadre des procédures collectives (établissement du BPCI et transmission à la RI)</li> <li>- traitement des déclarations de distillation (à faire adresser par les opérateurs uniquement par courrier ou mail)</li> <li>- régularisation des commandes de CRD et demandes de distillation en cours</li> <li>- <b>Correspondant recette interrégionale :</b> traitement des moyens de paiement reçus (intégration GARBO et transmission à la RI) et assistance</li> </ul> </li> </ul>

	<p>au pôle gestion ou CVI</p> <p><b>Pôle contrôle</b> : mobilisable en présentiel si besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion des incidents (fuites de cuve, vols, etc.) chez les producteurs et la distillerie Romann</li> <li>- contrôle du parcellaire (sur activation par le pôle CVI ou gestion)</li> <li>- inventaires nécessaires dans le cadre des procédures collectives</li> <li>- gestion des DAE à apurer en présentiel et traitement documentaire de dossiers en instance (ESSOC).</li> </ul>
<p><b>Mode d'exercice des missions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- effectif : 19</li> <li>- présentiel : 4</li> <li>- agents équipés pour télétravail : 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle CVI : 1 agent en présentiel (rotation entre les agents du pôle)</li> <li>- correspondant RI : présentiel 2 fois par semaine, sur une demi journée.</li> <li>- pôle gestion : 1 à 2 agents en présentiel (2 agents pendant la première quinzaine du mois pour la gestion de la période déclarative DRM, 1 agent par la suite)</li> <li>- pôle contrôle : 1 agent en présentiel, et présence complémentaire si intervention indispensable du service.</li> </ul>

### III- Mesures spécifiques aux divisions et pôles des DR

Service du secrétariat général	
<b>Prérequis</b>	Reprise des activités FP et RH (écoles des douanes et DG) et de l'accueil du public.
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi des candidatures aux enquêtes, inscriptions au TAM</li> <li>- déroulement de la campagne de notation évaluation 2020</li> <li>- gestion des stagiaires</li> <li>- gestion des formations financées par le CHS pour les agents des douanes</li> <li>- Suivi logistique – réception des commandes</li> <li>- gestion des demandes de frais de déplacement dans CHORUS</li> <li>- suivi du plan de contrôle interne</li> <li>- rôle de l'assistant de prévention</li> </ul>
<p><b>Mode d'exercice des missions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- effectif : 5</li> <li>- présentiel : 3</li> <li>- agents équipés pour télétravail : 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence quotidienne de l'assistant de prévention</li> <li>- pour les autres agents, régime de travail hebdomadaire de 2 jours en présentiel et 3 jours en télétravail.</li> <li>- 1 seul agent présent par bureau.</li> </ul>

#### Pôle Orientation des Contrôles

Service du contentieux	
<b>Prérequis</b>	Reprise de la LCF et de l'activité des tribunaux
	- soutien réglementaire aux services (notamment CO avec les contentieux)



<p><b>Missions</b></p>	<p>normes sur les EPI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réponses aux contestations d'AMR</li> <li>- préparation des audiences reprogrammées</li> <li>- prise en charge des nouveaux contentieux liés à la reprise LCF</li> <li>- mise à jour des dossiers contentieux et finalisation de tous les dossiers qui peuvent l'être (transactions, fin de consignations...)</li> <li>- préparation à OGAM (saisie dans l'application du stock de marchandises saisies)</li> </ul>
<p><b>Mode d'exercice des missions</b>  - effectif : 6  - présentiel : 2 (2 jours par semaine)  - agents équipés pour télétravail : 6</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence 2 jours consécutifs par semaine d'un agent poursuivant et d'un rédacteur occupant chacun un bureau, organisation d'une rotation chaque semaine.</li> <li>- maintien du télétravail pour tous les agents le reste du temps.</li> </ul>

<b>Cellule de Renseignement et de Pilotage des Contrôles</b>	
<p><b>Prérequis</b></p>	<p>Reprise de l'activité LCF des brigades, et de l'activité des partenaires administratifs</p>
<p><b>Missions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CRPC SU</b></li> <li>- transmission et enrichissement du renseignement (avis de fraude, MIP, messages d'alerte, gestion FOVES et LAPI), soutien aux services ;</li> <li>- suivi de l'activité SU et établissement des statistiques (synthèse hebdomadaire des cotes prévisionnelles, remontée des chiffres requis par la DG, la préfecture) ;</li> <li>- organisation de la coordination des unités dans le contexte de la reprise d'activité (coordination dans la direction et avec la Franche Comté)</li> <li>- relation avec les partenaires administratifs (préparation des actions coordonnées type CODAF) et les autorités suisses</li> <li>- astreinte opérationnelle</li> <li>- <b>CRPC CO</b></li> <li>- diffusion du renseignement CO et soutien des bureaux pour la gestion des profils</li> <li>- gestion des DCN (conception des plans de contrôle, lien avec le PAE)</li> <li>- analyses de flux à la demande des bureaux ou des partenaires administratifs (CCRF notamment)</li> <li>- traitement des demandes AAMI</li> <li>- réponses aux enquêtes DG / élaboration des bilans</li> </ul>
<p><b>Mode d'exercice des missions</b>  - effectif : 5  - présentiel : 0  - agents équipés pour télétravail : 5</p>	<p>L'ensemble des agents est équipé pour un télétravail connecté au réseau et applications douanières. Il reçoit le courrier papier qui est scanné par le SG de la DR.</p> <p>Les agents restent en télétravail, avec déplacement au bureau en cas de besoin (récupération de dossiers).</p>

<b>Service Régional d'enquête</b>	
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise de l'activité économique et du présentiel dans les entreprises</li> <li>- Capacité des entreprises à intégrer un contrôle douanier</li> </ul>
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- notification des dossiers arrivant à prescription ;</li> <li>- perception des droits liés aux véhicules dédouanés sous faux 846A ;</li> <li>- traitement des AAMI (étude documentaire) ;</li> <li>- préparation d'enquêtes n'entraînant pas de déplacement en entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ISD de bateaux (bateaux suisses à demeure dans les ports fluviaux du Haut Rhin)</li> <li>- identification des faux résidents secondaires suisses ayant leur résidence principale en France (en vue du dédouanement des véhicules utilisés en plaque suisse)</li> <li>- traitement des dépôts sauvages sous l'angle TGAP en lien avec les communes</li> <li>- enquêtes financières dans un contexte de reprise LCF infractions MOD/Blanchiment</li> </ul> </li> </ul>
<b>Mode d'exercice des missions</b> <b>-effectif : 6</b> présentiel : 1 à 2 agents, une fois par semaine - agents équipés pour télétravail : 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien du télétravail pour l'ensemble des enquêteurs et le chef de service (outils informatiques disponibles)</li> <li>- présence ponctuelle au service, à 2 agents maximum, pour la prise de documents et l'échange entre enquêteurs pour l'organisation du travail.</li> </ul>

### **Pôle Action Economique**

<b>SRA – CCE – rédacteurs douane / CI</b>	
<b>Prérequis</b>	Reprise de l'activité économique et levée du confinement.
<b>Missions</b>	<p><u>Priorité 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- délivrance des autorisations ;</li> <li>- soutien réglementaire aux services ;</li> <li>- réponses aux questions et sollicitations des usagers ;</li> <li>- gestion des habilitations aux télé-services ;</li> <li>- remboursement des droits et taxes ;</li> <li>- réponse aux enquêtes et sollicitations de la direction générale.</li> </ul> <p><u>Priorité 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation des audits de suivi en liaison avec les opérateurs ;</li> <li>- rédactions des rapports d'audit ;</li> <li>- gestion du fichier des alambics ;</li> <li>- relations avec les organisations professionnelles (débitants de tabac et viticulture).</li> </ul>

<p><b>Mode d'exercice des missions</b></p> <p><b>effectif : 8</b></p> <p><b>présentiel : 3</b></p> <p><b>agents équipés pour télétravail : 8</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reprise progressive de l'activité du pôle sans contact avec le public, ni déplacements en entreprise (téléphone et courriels seront privilégiés) ;</li> <li>- présence quotidienne du chef de pôle ;</li> <li>- présence en alternance en fonction d'une cote de service de 2 rédacteurs (1 CI et 1 douane) sur un total de 4 ;</li> <li>- maintien en télé-travail des agents ne nécessitant pas une présence au bureau (SRA, CCE et rédacteurs non-cotés).</li> </ul>
--	--

Divisions de Colmar et Saint Louis	
<p><b>Missions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- animation des services et mise en œuvre des nouveaux modes de travail liés à la crise covid (organisation des missions spécifiques, adaptation des cotes, gestion RH , mise en pratique des mesures de protection, suivi des équipements)</li> <li>- partage de l'information descendante et remontante, éclairage des services sur les consignes de crise et information de la direction sur les problématiques rencontrées.</li> </ul>
<p><b>Mode d'exercice des missions</b></p>	<p><b>Colmar : effectif 3, présentiel 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien en présentiel du chef divisionnaire et de son adjoint</li> <li>- travail déporté pour la secrétaire à la division</li> </ul> <p><b>Saint Louis: effectif 3, présentiel 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien en présentiel du chef divisionnaire</li> <li>- présentiel pour 1 à 2 rédacteurs 2 jours par semaine.</li> </ul>

\* \* \*

**BILAN DU PRESENTIEL  
(hors services SU)**

	<b>effectif</b>	<b>présentiel</b>	<b>%</b>
Bureau de Mulhouse	27	11	41
Bureau de Saint Louis	35	16	46
Viticulture de Colmar	19	4	21
Division de Colmar	3	2	67
Division de Saint Louis	3	1	33
SGR (dont DR)	6	4	67
PAE	8	3	38
POC	11	3	27
SRE	6	1	17
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>45</b>	<b>38</b>